

ÉVÉNEMENTIEL & TOURISME D'AFFAIRES : PRIVÉS DE REPRISE, LES PROFESSIONNELS DE LA MÉTROPOLE LILLOISE ÉVALUENT L'IMPACT DE LA CRISE ET INTERPELLENT LES POUVOIRS PUBLICS

Attendue à la rentrée, la relance de la filière «Événementiel & Tourisme d'affaires» n'est pas une réalité prévue pour demain. Sur le sujet, l'allocution du Président de la République et l'annonce du maintien des restrictions des pouvoirs publics n'ont pas eu pour effet de rassurer.

Toujours dans l'expectative quant à l'horizon de la reprise pour leurs métiers, les professionnels du secteur dressent le bilan de l'impact de la crise sanitaire qui durera, pour eux, au moins un an...

Les indicateurs révélés par la nouvelle enquête de Lille Events témoignent de l'ampleur du désastre et les chiffres laissent présager une forte aggravation pour ce tissu économique essentiellement constitué de TPE-PME.

Une vision consolidée de l'impact économique et social de la crise sanitaire de la Covid-19 pour la filière sur le territoire de la Métropole Européenne de Lille

Cinquième exercice du genre en 9 mois, ce nouveau sondage recense les situations d'un échantillon relativement représentatif du secteur d'activité, sans être exhaustif, avec les réponses de 140 entreprises situées sur le territoire de la métropole lilloise, incluant les principaux leaders de marchés et couvrant avec une vision panoramique l'ensemble de la chaîne de valeur de la filière.

Pour mener à bien ce sondage et récolter ces données, Lille Events a co-construit l'enquête avec l'Observatoire du Tourisme de la Métropole Européenne de Lille. De plus, l'association des professionnels de l'événementiel et du tourisme d'affaires s'est appuyée sur les principaux réseaux concernés et actifs sur le territoire : l'agence d'attractivité Hello Lille, le Club Hôtelier Lille Métropole, le Club des restaurateurs 'Lille Tables & Toques' et Place de la Communication, ainsi que de l'Agence de Développement et d'Urbanisme de Lille Métropole. Le concours de ces réseaux pour diffuser le questionnaire, administré de manière numérique et anonyme, a permis de s'assurer de toucher les acteurs majeurs de la filière.

Au-delà de s'interroger sur le pourcentage d'événements annulés et sur le montant des pertes financières, cette nouvelle enquête visait à mesurer le maintien des emplois du secteur, ainsi que le recours aux dispositifs d'aides aux entreprises et de formations. Une dernière partie du questionnement s'intéressait à la perception de la situation actuelle et des perspectives de reprise d'activité par ses acteurs.

17,4 millions d'euros de pertes financières directes par mois

Cette enquête démontre bien que la filière de l'événementiel et du tourisme d'affaires est toujours à l'arrêt, avec **un taux médian d'annulation des événements de 98%**. **17,4 millions d'euros**, c'est la **perte de chiffre d'affaires mensuelle moyenne** enregistrée par les acteurs sondés sur la période de mars à décembre 2020. Cela porte à plus de **174 millions d'euros** la **perte totale** recensée sur cet échantillon, certes représentatif, mais qui ne constitue qu'une partie du tissu économique de ces secteurs sur le territoire. On note par ailleurs que plus d'une entreprise sur deux a perdu plus de 500 000 euros depuis mars 2020. "Ces résultats sont amenés à s'amplifier avec le deuxième confinement qui est entré en vigueur au cours de l'administration de l'enquête", affirme Kawtar Bansar, présidente du Club Hôtelier Lille Métropole, associée à l'enquête.

Des entreprises fortement impactées socialement

Le sondage révèle que notre panel représente **plus de 2 486 emplois**, ce qui signifie autant de foyers de la métropole qui sont directement concernés par cette crise. Parmi eux, on comptabilise déjà **207 salariés licenciés**, principalement dans le secteur des prestations techniques (29%), des traiteurs (9%) et des transports (5%).

Selon notre sondage, près d'**une entreprise sur deux envisage de peut-être devoir licencier** des collaborateurs si la situation ne s'améliore pas et que les dispositifs d'aides ne sont pas renforcés. **Deux tiers des effectifs** encore en poste sont au **chômage partiel**. Un peu moins d'une entreprise sur deux ont profité de cette crise pour permettre à leurs collaborateurs de suivre des formations, notamment autour des **enjeux de digitalisation et de sécurité sanitaire**, ainsi que des problématiques métiers ou encore des fonctions supports.

Des dispositifs d'aides qui ne couvrent pas toutes les réalités

Relevons que 6 entreprises sur 10 ont eu recours à un Prêt Garanti par l'État et 27% des entreprises ont eu recours au dégrèvement exceptionnel de la cotisation foncière des entreprises (CFE), un recours qui concerne principalement l'hôtellerie-restauration. Au total, 44% des entreprises ont bénéficié du fonds de solidarité et 27% des entreprises ont eu recours aux aides de la Métropole Européenne de Lille.

On observe que 20% des entreprises n'ont bénéficié d'aucun dispositif d'aides et seules 4% des entreprises ont pu cumuler ces 4 dispositifs. 54 % des entreprises déclarent avoir eu des difficultés à obtenir ces aides. La raison principale invoquée par les répondants est la non éligibilité de leurs structures aux dispositifs existants.

En moyenne, un peu plus d'une entreprise sur deux s'estime plutôt satisfaite des aides mises en place par l'Etat, la Région et la MEL. Cependant, les dispositifs existants semblent parfois inadaptés aux spécificités de la filière et **54% des entreprises déclarent avoir eu des difficultés à obtenir ces aides**.

Pas de visibilité ni d'horizon pour la reprise

Alors que beaucoup s'attendait à une reprise partielle de l'activité pour le dernier trimestre 2020, la perspective d'une relance de la filière continue de s'éloigner un peu plus chaque jour. Si bien qu'aujourd'hui, moins d'une entreprise sur deux se projette sur une date hypothétique de retour des événements. Pour le moment, le carnet de commande des entreprises ne rassure pas et on note une absence de confiance des commanditaires d'événement pour le premier trimestre 2021, avec seuls **12%** des répondants de l'enquête qui estiment possible une reprise au premier trimestre 2021. Pour ceux qui ont encore un peu d'espoir, la reprise ne semble pas se profiler avant le troisième trimestre 2021 (59% des réponses). A **l'incertitude**, s'ajoute **l'absence d'horizon**.

Doléances et revendications pour le sauvetage de la filière

Lille Events restera attentive à la bonne prise en considération des revendications et à l'inclusion de nos secteurs d'activités de l'événementiel et du tourisme d'affaires dans la mise en œuvre du **plan de relance de l'économie**. En lien avec les instances représentatives nationales, le réseau reste à la disposition des autorités publiques pour participer activement à son élaboration et bien sûr veiller à ce que toutes les problématiques soient traitées. Les fameux **"trous dans la raquette"** doivent disparaître, tous les acteurs doivent être aidés. En l'espèce, la question des **dirigeants, salariés ou non**, doit être rapidement résolue. D'un point de vue global, la position de Lille Events est simple et repose notamment sur deux éléments forts. Jusqu'à la reprise, il faut, pour sauver la filière, non pas des reports, mais une **exonération des charges**. Tant que l'empêchement à travailler perdure, le principe soutenu est le suivant : "zéro chiffre d'affaires égal zéro charges fixes". Par ailleurs, il est évident qu'au regard des spécificités structurelles de la filière, il sera nécessaire de **prolonger ces aides au-delà de la reprise**. En effet, les événements se préparant sur plusieurs mois, la remise en marche du secteur se fera par étapes.

Pour une reprise rapide, progressive et sécurisée des événements

"Des protocoles sanitaires strictes ont été établis au niveau national, ils ont été validés par le gouvernement. Le peu d'événements qui ont eu lieu depuis le déconfinement n'ont pas donné suite à la formation de clusters" témoigne Stéphane Brenne, Président de Lille Events. Les acteurs ont fait l'effort de se mettre en conformité avec ce corpus de nouvelles normes de sécurité sanitaire est à la fois clair, commun, raisonnable et applicable à l'ensemble de la filière. Le club de professionnels demande la reconnaissance de ces mesures pour permettre à nouveau "de faire notre métier", ajoute le président. Une évolution, par palier, du régime d'autorisation des rassemblements permettra une réouverture des lieux recevant du public et une reprise d'activité progressive, évidemment dans le respect des règles sanitaires. Les professionnels de l'événementiel et du tourisme d'affaires demandent à ce qu'on les laisse travailler et appellent à leur faire confiance pour proposer des rencontres en toute sécurité.

Les 3 propositions de Lille Events pour favoriser la relance

“On attend toujours la **contribution des assureurs** afin qu'ils prennent, en tant que professionnels du risque, leur part de responsabilité dans ce contexte d'épidémie, en particulier sur le sujet des pertes d'exploitation.”, termine Stéphane Brenne.

Convaincu que la coopération en réseau de proximité favorisera la relance, les professionnels proposent la mise en place d'un dispositif de **préférence locale pour les achats**, que ce soit pour la commande publique ou ceux des entreprises. Privilégier les prestataires du territoire, c'est préserver l'avenir du tissu économique.

Par ailleurs, Lille Events suggère l'idée de la mise en place de mesures incitatives à destination des entreprises via un système de **défisicalisation des investissements**, lui aussi conditionné au recours aux entreprises locales.. L'objectif étant ici que les annonceurs maintiennent leurs budgets en matière de communication événementielle pour l'année 2021 et qu'ils soient incités à opter pour le présentiel.

Chiffres clés¹ :

- 98% c'est le nombre médian d'événements annulés pour la période de mars à décembre 2020
- 17,4 M€, c'est la perte recensée de chiffres d'affaires en moyenne par mois pour les acteurs Event & MICE² de la métropole lilloise (+ de 174 M d'€ sur l'ensemble de la crise)
- 2486 emplois concernés sur les territoires de la métropole lilloise par les secteurs de l'événementiel et du tourisme d'affaires (panel de 140 répondants), dont 207 salariés ont déjà fait l'objet d'un licenciement économique.
- 2/3 des effectifs sont au chômage partiel
- 1 entreprise sur 2 envisage de devoir peut être licencier des salariés si la situation n'évolue pas et que les dispositifs d'aides ne sont pas renforcés
- 54% des entreprises déclarent avoir eu des difficultés à obtenir ces aides
- Seul 12% des interrogés considèrent que la reprise aura lieu au premier trimestre 2021

¹ Plus d'informations dans le rapport complet de l'enquête et sur l'infographie d'illustration.

² Le marché du MICE représente l'industrie des meetings, de l'incentive, des conférences, et des expositions.

A propos de Lille Events : Lille Events est le réseau des professionnels de l'événementiel & du tourisme d'affaires en Métropole lilloise. Ce club, qui rassemble plus de 80 membres, fédère l'ensemble des métiers de la filière : agences événementielles, salles et lieux réceptifs, hôtels et restaurants, traiteurs organisateurs de réception, prestataires techniques, services de transport et gestion d'accueil, acteurs de l'animation et du spectacle, prestataires de services divers... Le groupement réunit une offre diversifiée, qualitative et représentative des savoir-faire locaux du territoire lillois.

Lille Events

Campus Entreprises & Cités
40 Rue Eugène Jacquet
59700 Marcq-en-Barœul

Contacts presse

Sophie LUSSIEZ, Directrice de clientèle, Oxygen RP
sophie.l@oxygen-rp.com - 03 74 02 02 55 / 06 74 04 56 82

Maxime FRANÇOIS, Animateur, Lille Events
lilleevents@lilleevents.fr - 06 75 46 30 98